



CAPA Contestation Ultime des Appréciations « Rendez-vous de carrière » Mardi 4 février 2025

Académie de LILLE

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

**La maison Education Nationale se fissure davantage, années après années.
Sommes-nous encore suffisamment assurés pour garantir sa rénovation ?**

Nous sommes présents aujourd'hui pour vous exprimer le mécontentement, l'insatisfaction et le sentiment d'injustice que ressentent les personnels, tous corps confondus, qui ont osé aller jusqu'à la dernière phase de contestation de leur appréciation finale, obtenue après leur rendez-vous de carrière.

Alors que leurs conditions de travail ne cessent de se détériorer et que leur carrière s'allonge après chaque réforme des retraites, ils vont souvent jusqu'à sacrifier leur vie privée au service de leurs élèves. Ils y consacrent parfois tellement d'heures, bien au-delà de leurs obligations réglementaires de service, qu'ils ne prêtent pas attention aux signaux d'épuisement que leur corps leur renvoie.

Les services des Ressources Humaines du Rectorat et de la Médecine de Prévention ont vocation à accompagner ces collègues en souffrance et nous les remercions pour le travail qu'ils accomplissent. Malheureusement, nous découvrons parfois trop tard des situations de détresse et la colère nous envahit quand nous apprenons par exemple que lors des sept mois qui viennent de s'écouler, neuf de nos collègues se sont suicidés dans l'Académie de Normandie. Et à ce triste bilan s'ajoutent trois tentatives avortées.

Nous aimerions savoir quelles sont les statistiques de l'académie de Lille sur ce sujet ?

Quelles sont aujourd'hui les attentes de nos collègues ?

Ils ont besoin d'une stabilité et d'une vision sereine de leur avenir professionnel. Comment est-ce possible alors qu'ils ont eu à vivre une succession de Ministres de l'Education Nationale : cinq en à peine 18 mois ? Nous conseillons d'ailleurs à madame Borne de ne pas déballer ses cartons.

Et que penser des réformes qui s'enchaînent les unes après les autres sans que leur bienfondé ne soit évalué ?

Le choc des savoirs, tant décrié. Pour chacun des collègues dont nous aurons à étudier le dossier aujourd'hui, on parlera plutôt du **choc de savoir** que notre institution ne reconnaît pas à sa juste valeur leur parcours professionnel et leur investissement au service des élèves. Nos collègues ont besoin de se sentir écoutés et d'une reconnaissance à la hauteur des efforts qu'ils ont consentis.

Le parcours Y pour les élèves de Terminale Bac Pro. Il aurait été plus judicieux de l'appeler **parcours O** car nous sommes convaincus que nous tournerons en rond avec cette réforme. Comme d'habitude, rien n'est réellement défini. D'un établissement à un autre, son organisation se programme sans aucune cohérence et aucune consigne claire.

Les compétences psycho-sociales. On nous en met désormais à toutes les sauces. Le Conseil Supérieur des Programmes a même été saisi pour revoir l'ensemble des programmes scolaires dans le but de les y intégrer.

Et si nous parlions des moyens alloués à notre académie ?

Elisabeth Borne est revenue sur la décision de supprimer 4000 postes dans l'Education Nationale. Nous devrions nous en réjouir. Mais quand on nous annonce que cela se traduira pour l'académie de Lille par **une suppression de 127 postes dans le premier degré et 51 postes dans le second degré (106 supprimés dans les collèges, 69 supprimés dans les lycées d'enseignement général et technologique et 124 créés dans les lycées professionnels)**, on a le sentiment d'avoir avalé la fève avec notre part de galette et que celle-ci est restée coincée au fond de notre gorge.

Avec les restrictions budgétaires imposées par les conseils régionaux et départementaux, les gestionnaires comptables de nos établissements ont de plus en plus de mal à régler des factures de chauffage qui ont explosées, voire à faire fonctionner correctement les services de restauration. Est-ce digne d'un pays comme le nôtre ?

Nous avons récemment appris le gel à 50 millions d'euros du budget alloué à la part collective du Pass Culture. Sachant qu'à ce jour, 40 millions de dépenses sont déjà engagées, nous allons rapidement priver de nombreux élèves de collèges et de lycées d'activités d'éducation artistique et culturelle. Nous vous rappelons que pour certains élèves issus de milieux défavorisés, l'accès à la culture ne se fait que par l'intermédiaire de l'école.

Comment alors s'étonner du désintérêt de plus en plus prononcé par nos jeunes diplômés pour les métiers de l'éducation. D'années en années le net recul des inscriptions aux concours de l'éducation nationale en est la preuve. Il ne suffit pas de reculer les dates de clôture des inscriptions aux concours pour espérer faire le plein dans les différentes matières déficitaires. Les jeunes diplômés ne sont pas dupes du manque d'attractivité du métier. Les démissions des collègues à la pelle, stagiaires, néo titulaires et même des collègues ayant quelques années d'expérience montrent que le malaise grandit de façon exponentielle dans la profession.

Reste-t-il encore malgré tout des points positifs à évoquer ?

Oui heureusement. Les commissaires paritaires d'Action et Démocratie CFE-CGC apprécient de pouvoir participer à une CAPA qui va apporter, nous l'espérons, une réponse favorable de l'administration à une majorité des personnels qui ont demandé une révision de leur dossier. Cela devrait permettre ainsi, comme l'an dernier, un véritable échange dans un respect mutuel.

Analyse des données reçues pour cette CAPA.

A l'ordre du jour de cette CAPA contestation ultime des appréciations, nous étudions la situation de **25** de nos collègues. Ils étaient **35** l'an dernier, **61** (hors agrégés) en 2022-2023, **88** en 2021-2022. Comment expliquer cette baisse régulière des contestations ?

Les optimistes vous diront que les chefs d'établissements et les inspecteurs ont compris qu'il fallait qu'ils appliquent à l'encontre des enseignants la même bienveillance que celle qu'ils exigent que nous appliquions envers nos élèves.

Nous craignons plutôt que, désabusés, ces enseignants aient préféré ne pas dépenser d'énergie dans un combat qu'ils jugent perdu d'avance. Les syndicalistes que nous sommes pensons que c'est un tort et nous nous questionnons : ne serait-ce pas par angoisse de déplaire à leur hiérarchie qu'ils ont renoncé ?

Parmi les 25 collègues qui ont poursuivi leur recours, nous comptons 12 hommes et 13 femmes. Est-ce à dire que la parité s'installe aussi dans les dossiers de contestation d'appréciations finales ? A quel corps appartiennent-ils ? Nous dénombrons 10 certifiés, 8 agrégés, 4 PLP et 3 PEPS. Les lycées et les collèges sont donc davantage concernés par ces recours que les lycées professionnels et ce n'est peut-être pas dû uniquement à des proportions d'effectifs très différentes dans chacun de ces corps.

Nous avons constaté, sans vouloir en tirer de conclusion hâtive à ce stade, que :

- 2 contestations émanent de collègues du collège Sévigné d'Auchel et deux autres du lycée Guy Mollet d'Arras.
- 4 contestations relèvent de l'Anglais, 4 de l'Histoire-Géographie, 3 de l'EPS, 3 des sciences physiques, 2 de l'économie-gestion, 2 des mathématiques, 2 de la SVT et 1 seule pour chacune des disciplines suivantes : Espagnol, Lettres-Histoire, Lettres Modernes, Prévention Sécurité et sciences sociales.
- 22 contestations relèvent de l'enseignement général alors que 3 seulement relèvent de l'enseignement professionnel.
- 1 contestation correspond à un premier rendez-vous carrière, 7 à un second rendez-vous et 17 au troisième rendez-vous.
- Tous les requérants ont obtenu un avis très satisfaisant et réclament un avis excellent. Les collègues ont bien compris qu'un avis « Très Satisfaisant » ne conduisait pas à une réduction d'ancienneté. De plus lors du 3^{ème} rendez-vous carrière un avis « Excellent » fait gagner 2 ans pour l'accès à la hors – classe et à 62 ans ce n'est pas négligeable.
- 2 collègues ont 8 items excellent et 3 très satisfaisants. 10 autres collègues ont 7 items excellent et 4 très satisfaisants. Alors pourquoi leur demande n'a-t-elle pas abouti après le 1er recours ?
- 9 collègues avaient obtenu un avis excellent lors de leur précédent rendez-vous carrière et n'ont plus désormais qu'un avis très satisfaisant. Pensez-vous sincèrement qu'ils sont moins consciencieux ou moins efficaces dans leur travail aujourd'hui ?

Pour ces différentes raisons **Action et Démocratie CFE-CGC** réaffirme sa demande de l'abrogation du décret du 5 mai 2017 et l'abandon du PPCR qui conduit à des situations kafkaïennes et crée de l'injustice.

Action et Démocratie CFE-CGC demande l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 et donc la restitution des compétences aux CAP dans le cadre des opérations de mutation et de promotion.

Action et Démocratie CFE-CGC remercie les personnels des services du rectorat et plus particulièrement ceux du service de gestion des actes collectifs du DPE pour les échanges et la qualité des documents transmis.

Les commissaires paritaires académiques du syndicat

Action et Démocratie CFE-CGC